ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron

PRISE EN CHARGE D'UN ÉLÈVE DANS LE CADRE DE L'URGENCE AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

ÉLÈVE PRÉSENTANT UNE PATHOLOGIE OU VICTIME D'UN ACCIDENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT OU DANS LE CADRE SCOLAIRE

APPEL AU 15

EN CAS D'URGENCE VITALE MISE EN PLACE DES SOINS DE PREMIER SECOURS

VÉRIFIER SI L'ÉLÈVE A UN PAI

MÉDECIN RÉGULATEUR DU 15 ÉVALUE LA GRAVITÉ DE LA SITUATION ET DECIDE DES MOYENS ENGAGÉS OU CONSEILS

CONSEILS AU PERSONNEL INFIRMIER OU À L'APPELANT

DÉCISION DES MODALITÉS DE SOINS ET ÉVENTUELLEMENT DE TRANSPORT

ÉLÈVE LAISSÉ AUX SOINS DU PERSONNEL INFIRMIER OU AUTRE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT OU REMIS AUX PARENTS AVEC CONSEILS POUR LA PRISE EN CHARGE ET D'ÉVENTUELS RAPPELS AU 15

TRANSFERT VERS UNE STRUCTURE DE SOINS PAR SAPEURS-POMPIERS OU AMBULANCE OU VÉHICULE SANITAIRE LÉGER OU VÉHICULE PARENTS/PERSONNE DE CONFIANCE

CENTRE HOSPITALIER

CABINET MÉDICAL

06/10/2025 DSDEN 12/SAMU 12